

Déclaration de la FSU CAPA du 22/03/23



Monsieur le recteur, mesdames et messieurs les membres de la CAPA,

Cette CAPA a pour objet les contestations de rendez-vous de carrière des collègues agrégés. Nous souhaitons faire entendre nos analyses sur ces 3 dossiers. Nous sommes très étonnés de voir que ces collègues aient eu besoin de faire appel à la CAPA tant les avis finaux sont incohérents au regard des items remplis.

Mais, nous ne pouvons pas commencer l'étude de ces dossiers sans évoquer le mouvement social contre la réforme des retraites qui réunit contre elle l'immense majorité des Français.es et la totalité des organisations syndicales, unies depuis deux mois dans une contestation dont la force n'avait pas été vue depuis longtemps. Cette réforme est injuste notamment pour les plus précaires, injustifiée, inutile et va à l'inverse du sens de l'histoire. Sur le fond, nous n'accepterons jamais cette réforme et nous la combattons encore et encore. D'autant que sur la forme, c'est une mascarade, une mise en place à marche forcée niant la contestation et l'avis du peuple. La démocratie n'est pas uniquement le fait de voter tous les 5 ans ! Le président montre tout son mépris pour des avis que ne sont pas les siens. Il ne tient pas compte des corps intermédiaires et des oppositions en prenant le risque d'une montée de la violence dans la contestation et d'une perte de confiance irrémédiable de la population dans nos institutions. Dans l'éducation nationale, comme dans tous les secteurs, l'allongement de la période de cotisation et l'éloignement de l'âge de départ à la retraite ne sont pas pour rien dans l'augmentation du nombre de collègues en souffrance physique et morale en fin de carrière, et cela quelque soit la fonction occupée.

Mais finalement est-ce étonnant de la part d'un gouvernement qui multiplie les décisions contestées notamment dans l'éducation nationale ? Par exemple, parmi tant d'autres : cette semaine a lieu la session du bac du mois de mars. Aucun prof, aucun élève ne comprend quelque chose dans ce calendrier. Tout ce qu'ils constatent, ce sont les difficultés que cela engendre.

Est-ce étonnant de la part d'un gouvernement qui a réduit le paritarisme à peau de chagrin ?

Nous continuerons à dénoncer cette loi dite de transformation de la fonction publique. Pour nous, elle est toujours aussi scandaleuse d'un point de vue démocratique et elle suscite toujours autant de méfiance et d'incompréhension de la part des collègues. Revenons le plus vite possible à un paritarisme digne de ce nom, gage d'équité, de transparence, allant dans le sens de l'intérêt commun et qui faciliterait le travail de toutes et tous. D'ailleurs, les retours des collègues qui vont demander une mutation intra académique confirment nos inquiétudes. Beaucoup n'auront pas leurs premiers vœux et l'absence de groupes de travail et de vision globale du mouvement rendent les collègues suspicieux.

Ce retour serait également une protection du statut des enseignants une nouvelle fois mis à mal avec les dernières préconisations du Conseil Supérieur des Programmes quant à une éventuelle disparition des concours. Préconisations inquiétantes quand on sait que ce statut fait partie des garde-fous érigés comme protection démocratique de la Nation face à tout risque de dérive autoritaire du pouvoir exécutif.

Concernant les rendez-vous de carrière, sujet qui nous occupe aujourd'hui, ils revêtent une importance certaine pour les collègues. En effet, le passage d'échelon est devenu le seul moyen pour voir son salaire augmenter. Les personnel.le.s que nous représentons demandent une hausse significative du salaire indiciaire, sans contrepartie. L'Education Nationale est une institution de la République et il est essentiel que l'État employeur paye à sa juste valeur le travail des agents qualifiés, cadres A de la fonction publique dont la Nation a besoin pour former sa jeunesse et préparer son avenir.

Cela implique que les débuts de carrières bénéficient d'augmentations indiciaires significatives, qui doivent impliquer une reconstruction de la carrière qui en résulte pour tous les échelons et grades, que les professeur.e.s agrégé.e.s soient également concerné.e.s par le socle, que les promotions de corps soient facilitées. L'accès à la classe exceptionnelle doit être banalisé. La valeur du point d'indice doit être corrigée et réindexée sur l'inflation. Aussi, nous demandons que le budget dédié au volet « Pacte » soit redistribué au bénéfice de toutes et tous. Le pacte est un outil de management qui créera des inégalités de traitement, des sentiments d'injustice, de la fatigue. Il est de plus prouvé par exemple par la répartition des IMP que ce type de système accroît les inégalités entre les hommes et les femmes, à rebours des priorités officielles du ministère dans sa gestion de ses personnel.les

Qualifier, rémunérer, reconnaître le travail ... finalement, tous les sujets mènent aux mêmes conclusions.

Nous souhaitons donc à toutes et tous une bonne CAP. Nous souhaitons surtout à toutes et tous, membres de l'administration et représentants des personnels, un mouvement social fructueux et victorieux.